



Guy Hoffmann

1

Signe, sens et symbole

Une ville est constituée de signes, porteurs de signification et renvoyant vers des sens différents. Au delà de leur caractère matériel, ils traduisent différentes façons d'approcher le monde. Le sens de ces traces que laisse chaque génération dans le tissu d'une ville, montre à quel point les maîtres d'ouvrage se sont identifiés à leur construction.

La forteresse comme signe

La forteresse assurait une source essentielle de revenus à la ville. En 1867, ces infrastructures allaient former obstacle face à une neutralité politique imposée par le Traité de Londres. Elles devinrent le symbole de la présence d'une garnison étrangère désormais considérée comme un frein sur le chemin vers l'Indépendance nationale. Considérer les murs, bastions et fossés sous ce nouvel angle de vue, change leur signification initiale. Les remparts qui supportent la ville haute sont transformés en promenades avec points de vue panoramiques. Les ouvrages militaires sont rasés et enterrés sous une topographie nouvelle. Les casernes et dépôts sont convertis en manufactures ou vont héberger des écoles ou administrations. De chaque époque historique sont conservés des vestiges ne présentant plus de caractère belligérant; la plupart d'ailleurs comme «landmarks» pour rappeler la frontière entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. D'autres ont été transformés en ruines artificielles, sous l'ordre de l'ingénieur paysagiste Edouard André, pour leur donner un aspect ancien et pour marquer que le deuil est fait par rapport au passé.

Signes attestant un ordre social

L'organisation de la société d'Ancien Régime a connu la noblesse, le clergé et le tiers État comme porteurs de décisions politiques. Les corporations décidaient de la gestion économique. La ville prêtait refuge à des abbayes, mais aussi à des familles nobles vivant à la campagne. Citons parmi eux les refuges de St Maximin (Ministère des Affaires Etrangères) et d'Orval (partiellement Musée d'histoire de la ville). Les premières années du régime français au lendemain de la Révolution ont gommé de nombreuses traces de l'ancienne organisation politique. Des blasons ont été grattés pour les réduire à un simple ornement (église de la Ste Trinité, ancien Hôtel du Luxembourg, rue de l'Eau), ou furent cachés derrière un volet (rue de la Congrégation). D'autres ont été détruits ou emmurés (rue Wiltheim). La noblesse n'a plus connu de Renaissance et cet ordre social est entré dans l'histoire, sauf évidemment pour la monarchie constitutionnelle. Ce fut bien dans le cadre de l'appropriation de l'ancien hôtel du Gouvernement en palais grand-ducal actuel (1890) qu'on se remémorait d'anciens notables. Les noms de 155 personnes ayant siégé à l'an-



2



3



4

Guy Hoffmann



5



6

1. n°14-16, rue de la Boucherie, flèches contre la peste
2. Victoire couronnant mercure (tympan de l'ARBED)
3. St Pierre et St Augustin, boulevard F.D. Roosevelt (ancienne école Ste Sophie)
4. Statue ornant l'hôtel de la Chambre des Députés
5. n°18, rue de l'Eau, blason gratté
6. n°8, rue Wiltheim, blason

cien hôtel des États, les armoiries des familles nobles engagées dans les batailles de Crécy et de Wörringen, et les blasons d'abbés rappellent tout ce passé, gommé de l'espace public. Le passé médiéval est encore évoqué par la représentation de la remise des lettres d'affranchissement à la ville par la Comtesse Ermesinde au Cercle-Cité, ou par la reproduction de médaillons des membres de la dynastie luxembourgeoise sur le trône du St Empire (ancien buffet de la gare centrale).

Invoquer la protection

Les dessus de portes d'entrée à la rue de la Boucherie (N°14-16), de la rue du Nord (N°10) et au N°35 à la Grand-Rue affichent des flèches croisées devant protéger les habitants de la peste. Les agrafes de la façade de l'immeuble «Lentzen-Eck» évoquent la protection de la Sainte Famille JMJ (Joseph, Marie, Jésus). Nombreuses étaient les statues de Saints Protecteurs qui, installés dans une niche, ornaient soit l'entrée, soit le coin de l'immeuble. Cette dernière position assure évidemment une bonne visibilité sur deux axes de rues. Sous l'influence de la Révolution, ces statues avaient été enlevées. Plusieurs avaient été cassées,

d'autres vendues, d'autres encore cachées. Le libre exercice de la religion retrouvé au XIX^e siècle assure une Renaissance de la représentation des Saints Protecteurs. Le statuaire à l'immeuble «Ennert de Stäiler» avait alors été restauré sous la conduite de l'architecte de l'État, Charles Arendt. De nombreuses statues nouvelles venaient occuper les niches vides. Les ordres et congrégations, et citons, les Pères Rédemptoristes, les Sœurs franciscaines (marché-aux-Poissons, statuaire aujourd'hui disparu) et les Sœurs de la Congrégation Notre Dame ornaient leurs façades de leurs Protecteurs, fondateurs, respectivement réformateurs. Comme la capitale s'est placée sous la protection de Notre Dame de Luxembourg, une statue de la Consolatrice des Affligés salue les pèlerins se rendant en ville tout en rappelant son emplacement original à l'ancienne Porte Neuve. Au boulevard Royal / avenue Marie Thérèse, l'architecte Charles Arendt avait placé une statue de la Vierge à l'angle de sa maison. La statue a gardé son emplacement dans un nouvel immeuble et salue les visiteurs entrant en ville.

Les saints Patrons n'ont pas l'exclusivité de l'espace public. Une représentation de Mercure comme patron du commerce et de l'industrie orne l'ancien siège de la

Banque Internationale (Banque Centrale), le siège de la BCEE à la place de Metz, l'ancien palais de l'ARBED (avenue de la Liberté). Des bustes de Bacchus saluent les visiteurs d'un magasin à l'avenue de la Gare, et autrefois encore à l'avenue de la porte Neuve. Victoire est également présente dans les ornements, soit comme déesse (ARBED) soit sous la métaphore d'une palme de victoire. Les signes du zodiac entourent le cadran de l'horloge à l'hôtel des Postes. L'art Nouveau célèbre la beauté du corps humain et s'inspire des formes organiques de la nature.

L'État se représente par des formes de blasons avec comme tenants des palmes de victoire, des guirlandes de fruits, des cornes d'abondance (Casino, ancien Palais de Justice, Chambre des Députés), le sceptre et le sabre, la Loi (Chambre des Députés, Gare Centrale).

Les monuments traduisent les valeurs de leurs promoteurs

Qu'il s'agisse de monuments funéraires ou commémoratifs, les stèles et statues traduisent les valeurs morales et philosophiques de leurs promoteurs. Des comités «d'Amis» rappellent la mémoire d'un ►



1



2



3

1. L'Hôtel des Postes: cadre de l'horloge avec le zodiac
2. Huelen Zant avec fissure sculptée
3. L'allégorie de l'agriculture, pavillon grand-ducal, gare centrale

défunt par un monument au cimetière. Dans plusieurs cas, ils faisaient exhumer le corps de leur héros, pour l'enterrer en-dessous du monument érigé à sa mémoire. A l'image d'une relique, sa présence témoigne de la réalité qu'il avait bien existé.

Les monuments érigés sur les places publiques se veulent officiels. Occupant des lieux centraux, ils arborent fièrement la mention «souscription nationale», à ne pas confondre avec représentativité nationale. Les promoteurs des monuments poursuivent généralement plusieurs buts, et les noms des sponsors confirment les choix opérés: promouvoir un héros qui incarne un système de gouvernance politique ou économique qu'ils partagent. Plus les artistes choisis pour concevoir et réaliser les monuments, ne sont internationalement connus, plus le statut de la personnalité à glorifier est reconnu. Des intérêts de valorisation et d'agrément du lieu d'installation du monument jouent un rôle à leur tour. Les statues de la Princesse Henri (Amélie) et Guillaume II s'inscrivent dans ces logiques. Le recours à la pierre locale, l'attribution du projet à un architecte et à un sculpteur luxembourgeois, la représentation de la langue luxembourgeoise au niveau des inscriptions et par des symboles d'État (Lion /

blason) traduisent le souci de lier terroir et idiome (monument Dicks/Lentz). L'industriel Léon Conrot rajouta encore la dimension religieuse en installant une piéta au pied de sa tour en encorbellement placée dans l'axe de perspective de la Grand-Rue. Les allégories de la prospérité par le travail, de l'industrie et de l'agriculture (ex. hôtel des Postes ou pavillon grand-ducal à la gare centrale) traduisent la foi dans l'activité économique.

Des particularismes luxembourgeois?

Le Ministre d'État Paul Eyschen (1888-1915) exigeait la construction de façades en pierre locale pour les édifices publics. Le pont Adolphe devait «sentir le terroir». Le béton comme nouveau matériau de construction, produit au Grand-Duché, devait à son tour souligner le caractère innovateur du pays. La liberté laissée aux artisans de concevoir les représentations allégoriques et ornementales aux bâtiments devait être une illustration, en plein air, du savoir-faire local et du respect de la conception artistique.

L'autre aspect luxembourgeois est celui de la distribution des fonctions dans l'espace. Le modèle le plus courant au XIX^e siècle fut celui de relaisser les domaines

d'une ancienne forteresse à la municipalité qui les vendait en lots à des promoteurs. À Luxembourg, ce fut l'État qui a gardé tout le projet d'urbanisation en mains. Le pouvoir politique favorisa ainsi l'implantation de manufactures et de logements à proximité de la gare, la construction de villas à l'ouest de la ville (boulevards Royal, Prince Henri, Joseph II). L'État intervint également pour le choix de l'emplacement des sièges de la BCEE, de la BIL (auj. Banque Centrale), de la direction du chemin de fer Guillaume-Luxembourg (place de Metz), de l'hôtel des Assurances sociales, du laboratoire national, de l'hôtel de la Poste. Le Gouvernement était directement impliqué dans le choix d'une architecture représentative pour l'avenue de la Liberté et la place de Paris. Le cahier des charges pour la construction des anciens domaines militaires prescrivait la régularité des façades, le nombre minimum d'étages à construire, le raccordement à la conduite d'eau et à la canalisation, l'aménagement de jardins. Air et lumière devaient garantir l'hygiène et préserver la santé. Les façades de l'époque attestent toujours ce souci.

Les architectes de la période 1850 à 1920 avaient à très grande majorité suivi des formations dans deux pays à la fois, l'un germanophone, l'autre francophone. Cette influence est indéniable dans leurs travaux. Des experts étrangers furent consultés pour de grands projets, des architectes locaux se virent confier l'exécution de grands projets dessinés par des étrangers (synagogue, rue Notre Dame, palais de l'ARBED, gare centrale). La collecte d'expériences avec l'étranger semble donc être une tradition. Face à la question de la reproduction d'une architecture historisante et internationale, des architectes comme Charles Arendt ou Antoine Hirsch ont cherché à définir des réponses propres et originales. Le premier a étudié les anciennes fermes luxembourgeoises, le second les spécificités de la demande en logements. Leurs recherches ont influencé les premières constructions pour classes moyennes après la création du «Crédit Foncier», respectivement de la «Société Nationale des Habitations à Bon Marché».

Robert L. Philippart

Bibliographie:

- Eco, Umberto, Histoire de la beauté, Milan, 2004;
- Harpes, Jean, Vieilles demeures nobiliaires et bourgeoises de la ville de Luxembourg, Luxembourg, 1959;
- Koltz, Jean-Pierre, Baugeschichte der Stadt und Festung Luxembourg, t. 3, Luxembourg, 1937; 1946; 1972;
- Philippart, Robert L., Luxembourg, de l'historicisme au modernisme, de la ville-forteresse à la capitale nationale, Luxembourg-Louvain-la-Neuve, 2006;
- Syndicat d'Initiative de la Ville De Luxembourg, Luxembourg, promenade à travers le cœur historique de la capitale, Luxembourg, 1979.